



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSAH

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture

ARCHITECTURE ET SCÉNOGRAPHIE



Théâtre de l'Agora - Agora, cité internationale de la danse à Montpellier

CONTEXTE

En prise avec la réalité de l'emploi, cette formation spécialisée s'adresse aux personnes qui souhaitent se former aux métiers innovants à la fois créatifs et techniques en prise directe avec les évolutions technologiques.

Cette formation permettra aux étudiants de mener à bien la conception et la réalisation de projets scénographiques par une acquisition de savoirs dans les différentes disciplines qui interviennent conjointement au savoir et au travail du scénographe.

Cette formation offre également l'acquisition d'une culture générale en histoire et esthétique des arts de la scène et de l'exposition.

OBJECTIFS

Mener à bien la conception et la réalisation de projets scénographiques dans les quatre domaines :

- La scénographie d'équipement
- La scénographie d'exposition
- La scénographie de spectacle vivant
- La scénographie d'événements dans la cité

Délivrer une formation, à la fois théorique et pratique, dans ces quatre domaines. Elle repose sur la complémentarité des disciplines pour tirer un parti maximal entre la créativité, la recherche, l'économie, la gestion, la technique et la sécurité.

L'enseignement est assuré par une équipe performante comprenant des professionnels enseignants, des professionnels associés (scénographes, concepteurs lumières et son, muséographe, directeurs techniques, techniciens de l'audio-visuel, commissaire d'expositions, programmeur, metteurs en scène et chorégraphe, etc) et professionnels de la scène.

PROGRAMME

Le programme est composé d'ensemble de cours et de travaux pratiques dirigés en ateliers répartis en modules thématiques tous traités de manière interdisciplinaire, avec des regards croisés entre praticiens, techniciens et chercheurs autour des questions de scénographie.

Sont également proposées des visites de sites et une mise en situation professionnelle.

- **Visites techniques de lieux culturels**
- **Modules thématiques** : articulés autour de questions spécifiques
- **Stages** possibles en milieu professionnel
- **Mise en situation professionnelle**

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- **Durée du cursus** : 358 heures de formation sur deux semestres universitaires d'octobre à octobre, à raison d'une semaine de cours par mois.
- **Soutenance du mémoire de fin d'études** : octobre
- **Mise en situation professionnelle** d'au moins 3 mois dans une structure d'accueil
- **Lieu de formation** : ENSAM

PROCÉDURE D'ADMISSION

- Dossier de candidature auprès de la Direction des études et de la pédagogie
- Entretien éventuel
- Nombre de places : maximum 15
- Candidats de pays non francophones, très bon niveau de français indispensable (certification de niveau C1 à fournir).

CANDIDATURE

La formation de spécialisation (post-diplôme) en scénographie s'adresse aux :

- Architectes DPLG, ou aux architectes ou aux détenteurs d'un diplôme équivalent valant grade de Master (Designers, Ingénieurs, Graphistes, Commissaires d'exposition, programmistes, etc).
- Personnes titulaires d'une licence avec une expérience professionnelle dans les domaines de l'architecture, urbanisme, scénographie, monde du spectacle ou muséographie
- Par dérogation, après examen du dossier de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), d'autres candidatures peuvent être retenues

Pré-requis : il est indispensable de posséder la maîtrise d'un logiciel dessin CAO

DROITS D'INSCRIPTION

A consulter sur le site internet

<http://www.montpellier.archi.fr/formations/formations-professionnelles-continue-et-specialisees/dpea-architecture-et-scenographie/>

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Responsable pédagogique

Henri ROUVIERE, Architecte Scénographe, Muséographe, membre de l'Association Française de Scénographie

Renseignements :

Virginie Haray

Chargée des programmes de mastère spécialisé et des formations de spécialisation

virginie.haray@montpellier.archi.fr

T. 04.67.91.71.10

Site web

www.montpellier.archi.fr/formations